



LE GROUPE

Rapport d'activité
S1 2022

Rapport d'activité – 1^{er} semestre 2022

1. Information financière – 1^{er} semestre 2022.....	3
1.1. Résultats consolidés	3
1.2. Faits marquants du semestre	5
1.3. Analyse des résultats consolidés.....	8
1.4. Information sectorielle	9
1.5. Responsabilité sociétale de l'entreprise	14
1.6. Point social	15
1.7. Perspectives.....	15
1.8. Performances boursières	16
1.9. Transaction avec les parties liées	16
1.10. Facteurs de risques.....	16
1.11. Calendrier prévisionnel	17
2. Comptes consolidés et annexe – 1^{er} semestre 2022	18
Compte de résultat consolidé	18
Etat des produits et charges comptabilisés	19
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Bilan consolidé - actif	21
Bilan consolidé – passif	22
Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	23
Notes annexes aux états financiers consolidés	24
3. Rapport des commissaires aux comptes	36
4. Attestation du responsable du rapport financier semestriel	38

1. Information financière – 1^{er} semestre 2022

1.1. Résultats consolidés

Indicateurs financiers

Ces chiffres clés sont extraits des données financières consolidées du groupe TF1. Les résultats ci-après sont présentés selon la norme IFRS 16.

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 3 des notes annexes aux états financiers consolidés.

(M€)	S12022	S12021
Chiffre d'affaires consolidé	1 186,9	1 128,7
<i>Chiffre d'affaires publicitaire Groupe</i>	815,5	802,5
<i>Chiffre d'affaires des autres activités</i>	371,4	326,2
Résultat opérationnel courant	188,7	169,1
Résultat opérationnel	181,8	166,7
Résultat net part du Groupe	126,5	108,4
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net, produit de l'excédent financier net, charges d'intérêt sur obligations locatives et impôt décaissé	287,4	299,5
Bénéfice net des activités poursuivies par action (€)	0,60	0,52
Bénéfice net des activités poursuivies dilué par action (€)	0,60	0,51
Total capitaux propres part du Groupe	1 812,5	1 626,5
Excédent/(dette) net(te) des activités poursuivies	245,2	34,3
	S12022	S12021
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	210 486	210 392
Cours de clôture fin d'exercice (en euros)	6,76	8,53
Capitalisation boursière de fin d'exercice (en milliards d'euros)	1,42	1,79

Contribution des activités poursuivies au compte de résultat consolidé

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 3 des notes annexes aux états financiers consolidés.

(M€)	T2 2022	T2 2021	S1 2022	S1 2021	VAR.	VAR. %
Publicité Groupe	438,4	444,6	815,5	802,5	13,0	1,6%
Autres activités	187,2	174,3	371,4	326,2	45,2	13,9%
Média	543,0	538,9	1 028,5	983,4	45,1	4,6%
<i>Chiffre d'affaires publicitaire</i>	438,4	444,6	815,5	802,4	13,1	1,6%
<i>dont chiffre d'affaires publicitaire digital</i>	34,9	35,2	65,1	63,1	2,0	3,2%
Newen Studios	82,6	80,0	158,4	145,3	13,1	9,0%
Chiffre d'affaires consolidé	625,6	618,9	1 186,9	1 128,7	58,2	5,2%
Média	114,4	100,6	171,3	147,4	23,9	16,2%
Newen Studios	14,7	11,7	17,4	21,7	(4,3)	-19,8%
Résultat opérationnel courant	129,1	112,3	188,7	169,1	19,6	11,6%
<i>Taux de marge opérationnelle courante</i>	20,6%	18,1%	15,9%	15,0%	-	+0,9 pt
Résultat opérationnel	125,6	109,9	181,8	166,7	15,1	9,1%
Résultat net part du Groupe	92,4	74,1	126,5	108,4	18,1	16,7%
Coût des programmes	(220,6)	(255,6)	(440,6)	(466,4)	25,8	-5,5%

Détail du coût des programmes

(M€)	S1 2022	S1 2021
Total coût des programmes	(440,6)	(466,4)
Fictions / Téléfilms / Séries / Théâtre	(145,0)	(164,6)
Variétés / Jeux / Magazines	(137,8)	(125,6)
Information (incluant LCI)	(72,3)	(70,0)
Films	(59,5)	(60,6)
Sports	(20,7)	(40,4)
Jeunesse	(5,4)	(5,3)

1.2. Faits marquants du semestre

Janvier

25 janvier 2022

Newen Studios a annoncé renforcer son partenariat stratégique avec Anton, producteur et financier européen spécialisé dans le financement, la coproduction et la distribution audiovisuelle. Anton augmente son investissement de 40% aux côtés de Newen Studios, en mettant à disposition un budget global de 50 millions d'euros pour co-investir dans des droits de distribution audiovisuels et cinématographiques. Newen Studios pourra, grâce à cet accord, se déployer encore plus fortement afin de répondre à la demande croissante de contenus de qualité.

Février

28 février 2022

Le groupe TF1 a annoncé le 28 février avoir reçu une promesse d'achat de la chaîne TFX (canal 11 de la TNT) d'Altice Media et lui avoir consenti une exclusivité.

La réalisation de cette opération est notamment conditionnée à l'information consultative des instances représentatives du personnel, à l'autorisation des autorités compétentes (Autorité de la Concurrence et ARCOM) et à la réalisation du projet de fusion entre le groupe TF1 et le groupe M6.

La chaîne TFX restera ainsi intégralement contrôlée par le groupe TF1 tout au long de l'année 2022. La cession de TFX s'inscrirait dans le cadre du projet de fusion des groupes TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021.

Elle contribuerait à ce que le groupe combiné, conformément à la législation, n'édite pas davantage que sept chaînes nationales sur la TNT.

Mars

17 mars 2022

Après l'obtention de son premier certificat en 2018, le groupe TF1 s'est vu renouveler sa certification ISO 50001 par l'AFNOR. Cette

distinction vient récompenser les efforts accomplis depuis plusieurs années par le Groupe dans la lutte contre le réchauffement climatique et vient saluer notamment la baisse de 33% de ses consommations énergétiques depuis 2011 dans ses locaux de la Tour TF1.

Le renouvellement de cette certification encourage le Groupe à poursuivre son engagement vers un modèle de développement plus responsable. TF1 souhaite « inspirer positivement la société » grâce à une stratégie climat au cœur du Groupe, une nouvelle pensée de la mobilité interne et la création de deux nouveaux Data Centers pour optimiser la consommation énergétique de ses installations informatiques.

24 mars 2022

Dans le cadre du projet de fusion entre TF1 et M6, France TV a fait part de sa volonté de céder sa participation dans Salto si l'opération arrivait à terme. Les groupes TF1 et M6 s'engagent, en cas de réalisation de leur projet de fusion, à racheter la participation de 33,33 % de France Télévisions pour une valeur définitive de 45 M€. Le nouveau groupe détiendrait alors 100 % de Salto pour développer un projet de streaming.

L'accord étant conditionné à la réalisation de la fusion des groupes M6 et TF1, Salto restera contrôlée conjointement par ses trois actionnaires tout au long de l'exercice 2022 pour poursuivre le développement de la plateforme.

Avril

8 avril 2022

A la suite du communiqué de presse du lundi 28 février 2022 relatif au projet de cession de la chaîne TFX au Groupe Altice, les instances représentatives du personnel de TF1 ont rendu leur avis et approuvé le projet. Le Groupe TF1 et le Groupe Altice annoncent, ainsi, la signature entre eux des accords relatifs à cette cession.

La réalisation définitive de cette opération est notamment conditionnée à l'autorisation des autorités compétentes (Autorité de la

Concurrence et Arcom) et à la réalisation du projet de fusion entre le Groupe TF1 et le Groupe M6. La chaîne TFX restera ainsi intégralement contrôlée par le Groupe TF1 tout au long de l'année 2022.

Mai

4 mai 2022

Le programme d'accélération de Media Lab a débuté pour une 8^{ème} saison à Station F.

5 nouvelles startups ont rejoint le programme d'accélération Media Lab TF1 à Station F depuis le 4 avril. Elles interviennent dans des domaines variés tels que la production, la publicité digitale, la gestion RH, l'interactivité, la RSE et l'intelligence artificielle. Ces entreprises choisies pour leurs solutions innovantes seront accompagnées par les différents métiers du Groupe (Média, Newen Studios). La Direction de l'Innovation du Groupe a déjà soutenu plus de 40 startups depuis le lancement de son programme à Station F en 2018.

5 mai 2022

Le Groupe TF1 est heureux d'annoncer le renouvellement de son partenariat avec l'équipe de France de football jusqu'à la coupe du monde 2022 au Qatar, ainsi que l'acquisition des plus belles affiches en clair de l'UEFA Euro 2024, dont TF1 sera diffuseur officiel en clair.

Cet accord prévoit : la diffusion par le Groupe TF1 de trois des six prochains matchs de l'Équipe de France de la Ligue des Nations 2022 ; la diffusion partagée des 25 plus belles affiches en clair de l'UEFA Euro 2024 ; un accès privilégié à l'équipe de France, ses joueurs et son coach, ainsi que des contenus exclusifs pour les antennes du Groupe.

23 mai 2022

iZen, filiale de Newen Studios en Espagne, lance la société de production CAPA Spain avec Tomás Ocaña (réalisateur, producteur exécutif et journaliste d'investigation de renommée internationale).

Capa Spain aura pour but de développer des documentaires internationaux en Espagne et sur le marché hispanique.

Juin

20 juin 2022

Le groupe TF1 a été primé à 8 reprises lors de la 11e édition des Deauville Green Awards, Festival International du film responsable destiné à valoriser la sensibilisation par l'image autour du développement durable (voir point 1.5).

22 juin 2022

Le fonds HLD a acquis, auprès du groupe TF1, la société Gammed!, agence de marketing digital spécialisée dans l'achat média programmatique.

Cette opération permettra à Gammed! de poursuivre son développement sur d'autres territoires de croissance avec l'appui des ressources et du savoir-faire du fonds HLD, de manière à répondre à des annonceurs qui ont besoin de transformer leur stratégie marketing.

Le fonds d'investissement dispose à la fois de moyens conséquents et d'une solide expérience en matière d'intégration de sociétés avec un haut niveau d'expertise, pour accompagner un projet de consolidation ambitieux autour de Gammed!.

28 juin 2022

Le Groupe TF1 a annoncé avoir signé un accord en vue de la cession des activités Publishers de Unify au Groupe Reworld Media.

Ces quatre dernières années, le Groupe TF1 a développé un pôle d'édition numérique, qui s'est construit autour d'une plateforme technologique et créé une régie publicitaire unique (Unify Advertising). Ce pôle est notamment constitué des marques préférées des internautes : Marmiton, aufeminin, Doctissimo et Les Numériques.

Dans un contexte où, d'une part, le Groupe TF1 souhaite se concentrer sur ses activités d'éditeur de contenus, de streaming multicanal et de production, et où d'autre part, le secteur du digital sur le modèle du display et des opérations spéciales connaît de nouvelles mutations et un mouvement de consolidation, le Groupe TF1, ayant reçu plusieurs marques d'intérêt, a considéré l'offre de Reworld Media comme la plus pertinente.

Compte tenu de la solide implantation de ce groupe dans le paysage médiatique français, de sa dynamique de croissance et de la complémentarité de ses marques avec celles détenues par le Groupe TF1, dans les univers « féminin », « food », « santé/bien-être », « hightech/gaming », Reworld Media constitue le meilleur partenaire pour conduire les futurs développements du pôle Unify Publishers.

Le projet d'opération a été présenté aux instances représentatives du Groupe TF1.

La réalisation définitive de l'opération reste soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence.

1.3. Analyse des résultats consolidés

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 3 des notes annexes aux états financiers consolidés et selon la norme IFRS 16.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2022 du groupe TF1 s'élève à 1 186,9 millions d'euros, en hausse de 58,2 millions d'euros sur un an (+5,2%)¹.

Le chiffre d'affaires publicitaire du Groupe s'établit à 815,5 millions d'euros, en hausse de 13,0 millions d'euros sur un an (+1,6%). La légère baisse des revenus publicitaires au deuxième trimestre, liée à une base de comparaison intégrant l'Euro 2020 et un effet périmètre, est intégralement compensée par la bonne dynamique constatée au premier trimestre 2022.

Le chiffre d'affaires des autres activités du Groupe s'élève à 371,4 millions d'euros, en hausse de 45,2 millions d'euros sur un an (+13,9%), dont 27,0 millions d'euros sont liés à un effet périmètre notamment chez Newen Studios.

Coût des programmes et autres produits et charges d'exploitation

Coût des programmes

Le coût des programmes du Groupe s'élève à 440,6 millions d'euros, en baisse de 25,8 millions d'euros sur un an. Cette performance, au-delà de la base de comparaison favorable en l'absence de compétition sportive majeure à fin

¹ Hors effet de périmètre, la variation constatée par rapport au S1 2021 est de +36,7 millions d'euros (+3,3%).

juin 2022, démontre la capacité du groupe à maîtriser ses investissements et à générer, chaque fois que nécessaire, des économies, tout en maintenant une offre de programmes puissante et à forte audience, confirmant sa place de leader en parts d'audience sur cible.

Autres produits, charges, amortissements et provisions

A fin juin 2022, les autres charges, amortissements et provisions s'élèvent à 557,6 millions d'euros, en hausse par rapport à leur niveau à fin juin 2021 (493,2 millions d'euros), en lien notamment avec l'intégration de nouveaux studios de production et la constatation à fin juin 2021 d'un crédit d'impôt de 21,0 M€.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 188,7 millions d'euros², en hausse de 19,6 millions d'euros sur un an (+11,6%).

Le taux de marge opérationnelle courante du groupe est de 15,9%, +0,9 pt par rapport à fin juin 2021. Au deuxième trimestre, le taux de marge opérationnelle est en forte croissance et s'élève à 20,6% (+2,5 pts sur un an).

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 181,8 millions d'euros et intègre 6,9 millions d'euros de charges exceptionnelles relatives au projet de fusion entre TF1 et M6.

Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'établit à 126,5 millions d'euros, en hausse de 18,1 millions d'euros sur un an.

² Le résultat opérationnel courant après loyer (hors impact de la norme IFRS16) pour le S1 2022 s'élève à 187,2 M€, en hausse de 19,6 M€ sur un an.

Structure financière

Au 30 juin 2022, les capitaux propres part du Groupe atteignent 1 812,5 millions d'euros pour un total de bilan de 3 734,2 millions d'euros.

Le cash-flow libre après BFR d'exploitation du groupe TF1 s'élève à 123,5 millions d'euros, contre 104,6 millions d'euros à fin juin 2021.

Le groupe TF1 affiche un excédent financier net de 245,2 millions d'euros au 30 juin 2022, contre un excédent financier net de 198,5 millions d'euros à fin décembre 2021.

Au 30 juin 2022, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 1 100 millions d'euros, dont 190 millions d'euros pour le pôle Newen.

Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 juin 2022, les tirages ont été réalisés à hauteur de 71 millions d'euros pour le pôle Newen.

Actionnariat

	Situation au 30 juin 2022		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Bouygues	93 347 800	44,3%	44,3%
Salariés TF1	20 910 706	9,9%	9,9%
dont FCPE TF1 (3)	20 578 406	9,8%	9,8%
dont salariés au nominatif (4)	332 300	0,2%	0,2%
Flottant	96 227 129	45,7%	45,7%
dont flottant étranger (1)	65 473 784	31,1%	31,1%
dont flottant France (1) (2)	30 753 345	14,6%	14,6%
Autodétention	0	0,0%	0,0%
Total	210 485 635	100,0%	100,0%

- (1) Estimations relevé Euroclear.
 (2) Incluant les porteurs non identifiés.
 (3) Actionnariat salarié au sein du plan d'épargne d'entreprise : le fonds commun de placement d'entreprise - FCPE TF1 ACTIONS - recueille l'épargne volontaire des collaborateurs et l'abondement versé par l'entreprise. Il est investi en actions TF1 par achat direct sur le marché. Le Conseil de Surveillance du FCPE TF1 Actions exerce les droits de vote attachés aux titres de

capital détenus dans le portefeuille et décide de l'apport de titres en cas d'offre publique.

- (4) Pour les salariés détenant des actions sous la forme nominative, le droit de vote s'exerce individuellement.

Evénements majeurs survenus depuis la clôture

21 juillet 2022

Le groupe TF1 est entré en négociations exclusives avec Future Technology Retail (FTR), société d'investissement en solutions technologiques et de distribution, filiale de BinDawood Holding, dans le but de céder sa participation de 70% au capital de la société YKONE, agence internationale de marketing d'influence. Le **27 juillet 2022**, le groupe TF1 a annoncé la réalisation de l'opération.

27 juillet 2022

Newen Studios a pris une participation majoritaire dans la société de production londonienne, Rise Films, ajoutant cette société à son portefeuille de labels britanniques. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Newen en matière de *leadership* dans les documentaires de qualité et de poursuite de son expansion au Royaume-Uni.

1.4. Information sectorielle

Média

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 1 028,5 millions d'euros, en hausse de 45,1 millions d'euros (+4,6%).

Le chiffre d'affaires publicitaire du secteur Media s'élève, au premier semestre 2022, à 815,5 millions d'euros, en hausse de 13,1 millions d'euros sur un an (+1,6%). La baisse des revenus publicitaires constatée au deuxième trimestre (-1,4%) s'explique par une base de comparaison

TF1 - Information financière – 1er semestre 2022

élevée avec la diffusion de l'Euro 2020 en juin 2021, ainsi que par un effet périmètre lié aux sites internet étrangers cédés en 2021. Certains secteurs très dynamiques tels que les voyages, le tourisme, la banque, les assurances et la cosmétique compensent les difficultés rencontrées notamment par les secteurs alimentaire et automobile. Le chiffre d'affaires publicitaire digital s'élève à 65,1 millions d'euros, en hausse de 2,0 millions d'euros par rapport à fin juin 2021 (3,2%), principalement porté par MYTF1 (+25% par rapport à fin juin 2021).

Le chiffre d'affaires des autres activités du segment Média est en hausse de 32,0 millions d'euros sur un an (+17,7%). Il bénéficie notamment de la croissance des activités de distribution et de divertissement, avec la reprise des activités de spectacle.

Au premier semestre 2022, les recettes brutes des chaînes en clair du groupe TF1 augmentent de 4,5 % par rapport au premier semestre 2021.

L'évolution des investissements publicitaires bruts (hors parrainage) par secteur sur le S1 2022, pour les cinq chaînes en clair, est présentée ci-dessous.



Source: Kantar Média, S1 2022 vs. S1 2021

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du pôle Média s'établit à 171,3 millions d'euros, en hausse de 23,9 millions d'euros sur un an, faisant ressortir un taux de marge opérationnelle courante de 16,7% (+1,7 point sur un an). Le pôle enregistre

une forte amélioration de sa profitabilité au T2 2022, à 21,1% (vs. T2 2021 à 18,7%).

Audiences Média¹

À fin juin 2022, la durée moyenne d'écoute (DEI) s'élève à 3h22 chez les 4 ans et plus, en baisse de 23 minutes sur un an, mais en baisse de seulement 7 minutes par rapport à fin juin 2019, année de référence. Dans un marché de l'attention en croissance, lié notamment au développement d'offres de consommation vidéo complémentaires à la télévision linéaire, la durée d'écoute sur la cible des Femmes Responsables des Achats de moins de 50 ans (FRDA<50) s'élève à 2h36, en retrait de 33 minutes sur trois ans, et à 2h33 chez les Individus âgés de 25 à 49 ans, en baisse de 28 minutes sur trois ans.

Le Médiamat intègre depuis avril 2020 la consommation hors domicile, tous supports confondus (écrans de télévision d'une résidence secondaire, d'un bar, du lieu de travail, d'une gare, ordinateur, smartphone, etc.) La consommation sur les autres écrans internet au sein du domicile (ordinateurs, tablettes, smartphones, etc.) devrait être prise en compte par Médiamétrie courant 2024.

Dans un contexte concurrentiel marqué par une forte actualité politique et sportive, le groupe TF1 maintient son *leadership* et continue de rassembler et toucher une majorité de Français grâce à une offre *premium* et diversifiée, en témoignent les bons niveaux d'audience à fin juin 2022 :

- 33,5% de part d'audience sur les FRDA<50² (stable sur un an) ;
- 30,1% sur les Individus âgés de 25 à 49 ans (-0,4 pt sur un an).

TF1

TF1 réalise une bonne performance sur le premier semestre 2022, grâce à une programmation *premium* et une offre d'information qui a su créer l'événement, lors d'un début d'année marqué par une forte actualité politique et sportive. Dans ce contexte

¹ Source : Médiamétrie - Médiamat

² Femmes Responsables des Achats de moins de 50 ans.

de concurrence accrue, en particulier des chaînes d'information en continu, TF1 maintient son *leadership* auprès de tous les publics. Sur les cibles commerciales notamment, sa part d'audience à fin juin 2022 est de 19,7% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans (en baisse de 0,9 pt sur un an), et de 22,3% chez les FRDA <50 (en baisse de 0,2 pt sur un an).

A fin juin 2022, la chaîne détient 67 des 100 meilleures audiences de l'année chez les Individus âgés de 4 ans et plus, et 44 des 50 meilleures audiences chez les FRDA <50, grâce à une programmation riche et variée, et ce dans différents genres de programmes :

- **Information** : Dans un contexte électoral marqué par les élections présidentielle et législatives, la chaîne TF1 conforte son *leadership* et sa légitimité comme chaîne d'information, en témoignent les émissions des premier et second tours de l'élection présidentielle, respectivement suivies par 7,3 et 7,2 millions de téléspectateurs. Le journal de 20h conserve son *leadership* avec 5,4 millions de téléspectateurs en moyenne.
- **Divertissement** : Au premier semestre 2022, les programmes de divertissement de TF1 se sont à nouveau distingués par leur capacité à rassembler les téléspectateurs et créer l'événement, en témoigne le spectacle des *Enfoirés*, qui a réuni 8,4 millions de téléspectateurs en moyenne, soit 52% de part d'audience chez les FRDA<50. Les grandes marques de divertissement confirment leur capacité à fédérer, à l'image de *Koh-Lanta* (38% de part d'audience chez les FRDA<50 en moyenne) ou *The Voice* (32% de part d'audience chez les FRDA<50 en moyenne).
- **Fictions françaises** : La fiction française est plus que jamais au cœur de la stratégie éditoriale du Groupe. L'excellente performance de la saison 2 de HPI au deuxième trimestre, avec en moyenne 9,8 millions de téléspectateurs, illustre la pertinence de cette stratégie. Ainsi, la part d'audience moyenne de ce programme est en forte hausse de 5 points par rapport à la

saison 1 chez les cibles jeunes et s'établit à 50% des Individus âgés de 15 à 34 ans. D'autres fictions reconnues, à l'image de *Balthazar*, ont connu d'importants succès, avec jusqu'à 6,9 millions de téléspectateurs, soit 27% de part d'audience chez les FRDA<50.

- **Sport** : La finale de la Ligue des champions, en juin 2022, a enregistré de très bonnes performances en termes de part d'audiences sur les cibles commerciales, réunissant ainsi 38% des FRDA et 44% des Individus âgés de 25 à 49 ans. A l'approche de la coupe du monde de Football, TF1 confirme sa capacité à rassembler largement les Français à l'occasion des grandes compétitions sportives.
- **Cinéma** : L'offre de cinéma reste très plébiscitée par le public au premier semestre 2022, comme l'illustre la performance record du film français *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?*, rassemblant 7,8 millions de téléspectateurs, soit 43% de part d'audience chez les FRDA<50.

Chaînes TNT

Sur le premier semestre 2022, le pôle TNT du Groupe TF1, constitué des chaînes TMC, TFX, TF1 Séries Films et LCI, enregistre une forte progression chez les individus âgés de 25 à 49 ans, avec une part d'audience totale en hausse de +0,5 pt sur un an et qui s'établit à 10,4%. De la même façon, les chaînes TNT du groupe consolident leur *leadership* sur les FRDA<50, pour lesquelles elles atteignent 11,2% de part d'audience totale (+0,2 pt vs. S1 2021).

TMC

La chaîne TMC conforte sa première place parmi les chaînes de la TNT chez les cibles commerciales, avec des parts d'audience à 4,8% chez les FRDA<50 et les 25-49 ans, en hausse de +0,1 pt sur un an pour les deux cibles. *Quotidien* enregistre une bonne fin de saison à 16% de part d'audience sur les 25-49 ans et conserve la place de 1^{er} *talk-show*, avec 1,5 million de téléspectateurs.

TF1 - Information financière – 1er semestre 2022

Les performances de la chaîne sont aussi portées par une offre cinéma premium, avec 10 films au-dessus d'un million de téléspectateurs (jusqu'à 1,8 million de téléspectateurs pour *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?*) et une programmation en *prime* qui permet de créer l'évènement (jusqu'à 1,1 million de téléspectateurs pour le spectacle de Jérôme Commandeur).

TFX

Sur le 1er semestre 2022, TFX enregistre une part d'audience à 3,4% (-0,2 pt vs. S1 2021) sur la cible FRDA<50.

TFX enregistre un *day time* performant sur les FRDA15-49, avec des niveaux élevés en matinée (*Mamans & célèbres* à 4%) mais aussi en *pre-access* (à plus de 7%) et en *access* (record à 6,5% pour *la Villa des cœurs brisés*). TFX s'appuie également sur une offre appréciée en soirée avec le cinéma (jusqu'à 900 000 téléspectateurs pour *Speed*) et les flux exclusifs et inédits tels que *Cleaners* (jusqu'à 7% sur les FRDA15-49) ou *Super Nanny* (record à 5% sur les FRDA15-49).

TF1 Séries Films

Sur le 1er semestre 2022, TF1 Séries Films (TF1 SF) affiche un bon niveau d'audiences sur l'ensemble des 4+ et sur son cœur de cible FRDA15-49. Pour les 4+, la part d'audience est de 1,7% (stable sur un an) et 2,6% (+0,2 pt sur un an) pour les FRDA<50.

En soirée, TF1 SF enregistre des scores élevés en cinéma, avec notamment *Le fugitif* (jusqu'à 800 000 téléspectateurs), les séries US (jusqu'à 700 000 téléspectateurs pour *NY Section criminelle*) et la fiction française (600 000 téléspectateurs pour *Camping Paradis*).

LCI

Dans un contexte marqué par une riche actualité politique domestique et internationale, LCI voit sa part d'audience augmenter de +0,5pt

sur les 4+ par rapport à l'année dernière, à 1,6 %. Sa part d'audience augmente également chez les Individus âgés de 25 à 49 ans, passant de 0,5% à 0,7%.

En mars, LCI réalise son meilleur mois sur les cibles publicitaires depuis mars 2020 et parvient à créer l'évènement, en rassemblant par exemple 1,1 million de téléspectateurs pour le face à face Péresse-Zemmour.

Chaînes Thématiques (TV Breizh, Histoire TV et Ushuaïa TV)¹

Au S1 2022, les trois chaînes thématiques ont connu de bonnes audiences avec :

- TV Breizh, qui confirme son *leadership* 4+ avec 0,8% de PDA. TV Breizh est également leader sur la cible FRDA<50 pour la troisième vague consécutive avec une PDA à 0,7%.
- Ushuaïa, qui connaît un record historique de part d'audience avec une hausse de 77% sur les 4+ en un an. Au premier semestre, la chaîne poursuit sa politique d'« événementialisation » de son antenne autour de cycles thématiques (mois de l'Afrique, mois des océans, etc.).
- La chaîne Histoire, qui est marquée par sa deuxième meilleure vague sur les 4+ (+6% sur un an). Au premier semestre, la chaîne poursuit également le développement de cycles thématiques liés à des dates anniversaires de l'Histoire (élections présidentielles, Jubilé de platine d'Elizabeth II, etc.).

e-TF1

Le groupe TF1 poursuit sa stratégie de développement des activités digitales délinéarisées, en complément et en synergie avec les activités linéaires.

¹ Données d'audience issues de la vague 42 (septembre 2021 - février 2022) du MédiamatThématic

Les plateformes de contenu en ligne du groupe TF1 enregistrent de bons niveaux avec notamment l'effet de levier des audiences non-linéaires de la plateforme de replay MYTF1, totalisant 1,2 milliard de vidéos vues à fin juin 2022, en légère baisse sur un an, dans un contexte de concurrence accrue de la vidéo sociale (ex. TikTok).

Le chiffre d'affaires de MYTF1 est en progression par rapport au premier semestre 2021, du fait de revenus publicitaires et de distribution en hausse.

L'interactivité est cependant en baisse, dans un contexte d'audiences plus élevées l'an passé (contexte de couvre-feu et de télétravail) et d'absence de compétitions sportives (football notamment).

Le résultat opérationnel du premier semestre 2022 est en légère baisse par rapport à la même période de l'année passée.

Activités associées

Musique/événements

A fin juin 2022, le chiffre d'affaires des activités de musique et d'événements est en hausse sur un an, en lien avec :

- La hausse du chiffre d'affaires des activités de spectacle et de concert, notamment à la Seine Musicale, après un S1 2021 marqué par les restrictions sanitaires.
- Cette hausse est en partie atténuée par une légère diminution du chiffre d'affaires du pôle Musique.

E-commerce

L'activité de e-commerce (vente de box) enregistre une légère baisse de son chiffre d'affaires sur un an à fin juin, en lien avec de moindres ventes des produits *My Little Paris* et *Gambettes Box*.

¹ A fin juin 2022, les activités Jeux (TF1 Games et Dujardin) cédées en avril 2021 sont maintenues en historique dans le segment Newen Studios.

Newen Studios¹

Les revenus du pôle Newen Studios s'établissent à 158,4 millions d'euros au premier semestre 2022, en hausse de 9,0% sur un an.

Au premier semestre, Newen Studios poursuit sa croissance à l'international, bénéficiant notamment de la contribution des studios espagnol Izen et allemand Flare acquis en 2021.

Newen Studios a fait l'acquisition de talents et de labels fin 2021 et en 2022, notamment au Royaume-Uni (Joy Gharoro-Akpojoto et Joi Production), au Danemark (Sigrid Dyekjaer pour Real Lava) et en Espagne (Tomas Ocana et Capa Spain). Ces talents, reconnus dans divers genres dont celui du documentaire, contribuent à renforcer le positionnement de Newen Studios dans un marché des contenus dynamique.

Au second semestre, d'importantes productions désormais achevées devraient être livrées, telles que Liaison pour Apple TV+ et Marie-Antoinette pour Canal+.

Enfin, les commandes passées avec les plateformes, qui confirment la connaissance-client développée ces dernières années, représentent 35% du carnet de commandes à fin juin 2022², notamment grâce aux productions confirmées aux Pays-Bas en mars et avril pour Tuvalu (Nemesis et The Hunt for Jasper S.).

Le résultat opérationnel courant de ce pôle s'établit à 17,4 millions d'euros, en baisse de -4,3 millions d'euros par rapport au S1 2021. La marge opérationnelle courante est de 11,0 %. Newen Studios enregistre une forte amélioration de son taux de marge opérationnelle courante au T2 2022 (17,8%, soit +3,1pts sur un an), permettant ainsi de retrouver un niveau de profitabilité habituel au premier semestre après un premier trimestre marqué par la saisonnalité de son activité.

² % exprimé en euros sur le total du carnet de commandes.

1.5. Responsabilité sociétale de l'entreprise

Semaine de l'Engagement

Du 7 au 10 juin, la direction RSE a convié l'ensemble des collaborateurs du Groupe à participer à un florilège d'événements à l'occasion de la Semaine de l'Engagement à TF1. Pour l'ouverture de cette semaine d'exception, Théo Curin, vice-champion du monde de natation handisport et comédien, est intervenu devant les collaborateurs du Groupe pour parler de ses engagements et de la manière dont il a transformé son handicap en force. Le 8 juin, la direction de l'Information, en partenariat avec le CLEMI, a organisé les Rencontres de l'Info pour mettre en lumière 4 femmes grands reporters et leurs missions en Ukraine : Liseron Boudoul, Esther Lefebvre, Noëlie Clerc et Solenn Riou. Les collaborateurs du Groupe, ainsi que plusieurs classes de collégiens accompagnées par le CLEMI, ont ainsi pu échanger avec les journalistes. A l'occasion des 30 ans de l'association ELA le 9 juin, les collaborateurs ont participé au Challenge « Mets tes baskets dans l'entreprise » pour transformer leur pas en don pour l'association de lutte contre les leucodystrophies. Le vendredi 10 juin, le groupe TF1 a pris part aux « 24h de la Fresque du Climat », un défi inter-entreprises ayant pour but de sensibiliser le plus de collaborateurs aux causes et conséquences du réchauffement climatique à travers ces ateliers d'intelligence collective. Enfin, des ateliers de sensibilisation aux consommations énergétiques et aux gestes de tri des déchets ont également été mis en place. A travers ces divers événements, la direction RSE a pu faire découvrir à l'ensemble des collaborateurs les enjeux RSE prioritaires du groupe TF1, et mettre en lumière les relais RSE existants dans les différentes directions.

Société durable

Deauville Green Awards

Le groupe TF1 a été primé à 8 reprises lors de la 11e édition des Deauville Green Awards, Festival International du film responsable, en remportant notamment un Trophée Or pour le

JT de 20H de TF1 avec le reportage "Eoliennes en mer : la bataille navale" réalisé par Marc de Chevigny, et le Prix spécial de la ville de Deauville pour Ushuaïa TV avec le documentaire "La fabrique des pandémies" réalisé par Marie-Monique Robin, avec Juliette Binoche. La cérémonie fut également l'occasion de désigner le lauréat du Prix Spécial Groupe TF1, décerné au documentaire "Pas de bras, pas de cinéma", réalisé par Jaguarundi Films et produit par Otago Productions.

Course du Climat

Le 17 avril, le groupe TF1 a donné rendez-vous pour la 1ère édition des "10 km TF1 pour le climat", une course éco-conçue et solidaire, qui vise à sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux et dont les bénéfices ont été reversés à 3 associations en lien avec la thématique : GoodPlanet, Surfrider et Stop Exclusion Energétique.

Journées Internationales de l'Environnement et de la Biodiversité

A l'occasion de la journée Internationale dédiée à la Biodiversité, TMC a souhaité sensibiliser le public à l'urgence climatique en proposant les 20 et 22 mai une programmation exceptionnelle de films documentaires et magazines, présentés par la journaliste Fanny Agostini, avec notamment « En terre ferme » de Cyril Dion, et « La fabrique des pandémies », de Marie-Monique Robin.

De plus, à l'occasion de la Journée Internationale de l'Environnement, Marmiton a proposé une semaine dédiée à la lutte contre le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la Fondation « GoodPlanet » et l'entreprise solidaire « Too Good To Go ». Marmiton a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire une priorité, en s'engageant depuis de nombreuses années sur la valorisation d'une alimentation plus responsable. Par conséquent, du 6 au 12 juin, Marmiton a mis à l'honneur une série de contenus sur son site, ses réseaux et sa chaîne Twitch pour inspirer les Français à une cuisine

anti-gaspi, des assiettes plus végétales et respectueuses de l'environnement.

Prix EPE-TF1-LCI

Le 14 juin, le groupe TF1 a organisé la remise des prix EpE-TF1-LCI, qui donnait l'occasion aux étudiants, jeunes diplômés ou actifs de moins de 30 ans de présenter leurs idées autour de la thématique : "Tech et transition écologique : du low-tech au high-tech, quelles technologies pour réussir ?". Les candidats sélectionnés ont présenté leur projet à TF1 devant un jury composé d'experts et partenaires, liés à l'environnement et à la tech. Le lauréat du 1er prix EpE-TF1-LCI 2022 est Pyronear, qui vient récompenser une solution de détection précoce des départs de feux de forêts grâce à des boîtiers dotés de caméras.

Solidarité

Coup de pouce à vos assos

A l'occasion de la Semaine de l'Engagement, le groupe TF1 a souhaité soutenir l'engagement solidaire des collaborateurs à travers l'opération "Coup de pouce à vos assos". Les collaborateurs engagés dans une association ont ainsi eu la possibilité de la présenter à l'entreprise, et 5 associations ont été choisies par un jury interne pour recevoir 3 000 €. En 2022, les associations lauréates furent : Entrepreneurs du Monde, Lumières sur l'Info, Open Mind, Sayada Solidaire et Sine Qua Non. A l'issue d'une séance de pitch en présence des représentants des associations, l'ensemble des collaborateurs a voté pour élire l'association "Coup de cœur", permettant ainsi à Entrepreneurs du Monde de bénéficier d'un don de 2 000 € supplémentaires de la part du groupe TF1.

Fondation des Femmes

Le groupe TF1 a renouvelé son soutien à la Fondation des femmes, en proposant à ses collaborateurs de participer à une collecte nationale de produits d'hygiène dans les Monoprix les 24 et 25 juin, au profit de la Fondation des Femmes, qui œuvre pour l'égalité

des droits et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Inclusion

Handigang

Lundi 2 mai, TF1 a proposé une soirée événement avec la fiction inédite « Handigang » avec Alessandra Sublet et Théo Curin, qui met en scène Sam, un lycéen en fauteuil roulant qui, accompagné de ses amis, dénonce le manque d'accessibilité et de considération qu'ils subissent au quotidien. La fiction était suivie du documentaire « Théo Curin : Ma différence, ma force » produit par TF1 Production, qui retrace la vie de Théo Curin et son destin hors normes.

Charte l'Autre Cercle

Mercredi 29 juin, Arnaud Bosom, Directeur Général Adjoint RH & RSE, renouvelait la signature de la Charte LGBT+ de l'Autre Cercle pour le groupe TF1. En signant cette charte, le Groupe réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion de tous les collaborateurs et son ambition de lutter contre les discriminations liées à l'orientation et l'identité sexuelles. En octobre 2015, le Groupe était le 1er groupe média à signer cette charte.

1.6. Point social

Au 30 juin 2022, le groupe TF1 compte 3 143 collaborateurs en CDI.

1.7. Perspectives

L'environnement macroéconomique actuel marqué par l'inflation et le conflit en Ukraine n'a pas pesé de façon significative sur les résultats financiers du groupe TF1 à fin juin 2022. Sur la seconde partie de l'année, le groupe continuera en fonction des évolutions de marché à adapter ses coûts.

Le pôle Média bénéficiera d'une programmation ambitieuse, marquée notamment par la Coupe du monde de football fin 2022, qui lui permettra de renforcer ses audiences et d'offrir des

TF1 - Information financière – 1er semestre 2022

inventaires *premium* à ses clients annonceurs. Le groupe étendra sa couverture et accompagnera les usages en pleine mutation, grâce au travail d'allocation de ses contenus entre linéaire et non-linéaire.

Newen Studios bénéficiera de livraisons importantes au deuxième semestre et de nouvelles commandes, notamment avec les plateformes, permettant d'être confiant dans sa capacité à atteindre les objectifs fixés.

Projet de fusion des groupes TF1 et M6

S'agissant du projet de rapprochement des groupes TF1 et M6, un communiqué de presse a été publié le 26 juillet 2022, accessible ici : <https://groupe-tf1.fr/sites/default/files/communiques/cp-projet-de-rapprochement-tf1-m6-remise-du-rapport-des-serv.pdf>.

1.8. Performances boursières

Au 30 juin 2022, l'action TF1 clôture à 6,76 euros, soit une diminution de 22,6% depuis le début de l'année. Le CAC 40 et le SBF 120 connaissent sur la même période des baisses respectives de 17,2% et 17,4%. Le Stoxx Europe 600 Media est en baisse de 17,9%.

La valorisation boursière du groupe TF1 est, au 30 juin 2022, de 1,422 milliard d'euros contre 1,838 milliard d'euros à fin 2021.

1.9. Transaction avec les parties liées

Il n'y a pas eu d'évolution significative concernant les parties liées depuis la publication du Document d'Enregistrement Universel de TF1, déposé le 10 mars 2022 auprès de l'AMF (D. 22-0082) hormis la variation du compte courant de trésorerie avec l'entité Bouygues Relais.

1.10. Facteurs de risques

A fin juin 2022, le groupe a apprécié les risques macroéconomiques actuels, notamment au regard du fort niveau d'**inflation** et du **conflit en Ukraine**, et leurs éventuels impacts pour 2022 font l'objet d'une attention particulière. Au regard des informations dont il dispose à date et de la capacité d'adaptation dont il a fait preuve en 2020 et 2021, ainsi que des prévisions de croissance du PIB de l'ordre de 2,3% pour la France pour 2022 (Banque de France - juin 2022), il a été décidé de ne pas intégrer ce risque dans le paragraphe ci-après. Néanmoins, le Groupe continue de suivre l'évolution de la situation.

Risques liés à la concurrence de la télévision numérique terrestre et au développement des nouveaux services

Descriptif du risque

TF1 évolue dans un contexte concurrentiel en mutation permanente et très rapide.

- L'évolution des comportements de consommation, notamment au travers du développement des offres de chaînes en clair depuis 2005 et avec la progression de la consommation de télévision « délinéarisée » (du fait du développement de la télévision connectée et des contenus vidéo sur mobiles ou tablettes), l'essor de la vidéo sur Internet notamment sur les plateformes comme Youtube et TikTok ou des services dits de vidéo à la demande gratuite comme Pluto.tv et Mango, et surtout l'arrivée des opérateurs SVOD dont Netflix, Amazon Prime Vidéo, Disney+, etc., conduit à une baisse structurelle du temps consacré aux activités de télévision linéaire (baisse de la durée d'écoute individuelle : DEI). Après une période de restrictions sanitaires qui ont fortement fait progresser la consommation télévisée des Français, la DEI quotidienne a repris la tendance baissière observée avant 2020. Ainsi, au S1 2022 les Français regardent en moyenne 3h22 la télévision par jour, soit -7min par rapport au S1 2019 (et -28min chez les cibles 25-49 ans).

Dans ce contexte, la part d'audience de TF1 a été mécaniquement affectée mais a néanmoins

résisté (passant pour les audiences des « Individus âgés de 4 ans et plus » de 31,8 % en 2004 à 18,6 % à fin juin 2022) ; cette baisse est liée à la multiplication par quatre du nombre de chaînes en clair depuis 2004, et au renforcement des plateformes SVOD.

- La multiplication des nouveaux services et de l'offre globale de contenus sur le territoire français génère une concurrence accrue à la fois sur l'accès aux talents (auteurs, réalisateurs, artistes interprètes, etc) qui sont essentiels dans le processus de création des contenus préfinancés par le groupe TF1, mais aussi sur l'accès aux contenus eux-mêmes. Dans un contexte marqué par une augmentation des prix, le jeu de l'offre et de la demande se tend, conduisant le groupe TF1 à acquérir des contenus compatibles avec ses capacités d'investissement et de rentabilité.

Gestion du risque

Le risque de fragmentation continue, subi par TF1, est limité par la montée en gamme de ses chaînes TNT et de leur offre complémentaire attractive dite « multi-chaînes », de l'offre AVOD, sans cesse enrichie, proposée via MYTF1 et du nouveau niveau d'offre Max au sein de MYTF1, et par leur complémentarité renforcée.

Dans ce contexte, le groupe TF1 maintient encore sa position de *leader* :

- en construisant une offre globale cohérente au travers de ses Antennes en clair et grâce à la puissance de ses programmes ;
- en se positionnant comme un acteur majeur de la TNT grâce à son portefeuille composé d'une chaîne premium (TF1) et de quatre chaînes complémentaires (TMC, TFX, TF1 Séries Films et LCI) ;
- en optimisant, d'une part, l'acquisition des programmes destinés à sa chaîne premium TF1, ainsi qu'à ses chaînes TNT et ses offres AVOD et Max, au travers d'une organisation transversale garantissant une meilleure adéquation entre les besoins des Antennes et les Achats et, d'autre part, l'acquisition, l'utilisation et la circulation des droits acquis dans le respect des engagements pris ;
- en améliorant la maîtrise de TF1 sur la chaîne de valeur grâce à la production interne d'une

partie de ses programmes via ses filiales de production (TF1 Production et Newen) ;

- en adaptant sa politique commerciale au nouveau contexte concurrentiel ;
- et enfin, en positionnant sa plateforme MYTF1 comme un acteur digital clé dans le secteur des médias français, en proposant une gamme extensive de contenus en rattrapage (replays, previews), mais également en développant du contenu exclusif et des offres de consommation complémentaires pour toucher un large public (AVOD, Stream, Max, etc.).

Plainte et réclamation auprès de la CNIL

L'ONG « Privacy International » a saisi la CNIL, le 26 juin 2020, d'une demande d'enquête sur la conformité du site Doctissimo avec le Règlement général de protection des données (RGPD).

En réponse à ces allégations, Doctissimo a adressé un courrier à la CNIL afin de clarifier certains points de la demande d'enquête et d'informer la CNIL de l'état de déploiement du RGPD au sein du site.

À l'issue d'une procédure de vérification des traitements de données à caractère personnel accessibles depuis le site doctissimo.fr, la CNIL a informé la société Doctissimo de la désignation d'un rapporteur en date du 2 décembre 2021. La société Doctissimo reste dans l'attente de réception du rapport.

TF1 étudie ces différentes actions et veille au déploiement du RGPD et des lignes directrices de la CNIL.

1.11. Calendrier prévisionnel

- 27 octobre 2022 : résultats des 9 premiers mois 2022
- 14 février 2023 : résultats annuels 2022

Cet agenda peut être soumis à des modifications.

2. Comptes consolidés et annexe – 1^{er} semestre 2022

Les comptes ont fait l'objet d'un examen limité et un rapport sans réserve a été émis par les commissaires aux comptes.

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	1er semestre	1er semestre	2ème trimestre	2ème trimestre	Exercice
	2022	2021	2022	2021	2021
Chiffre d'affaires	1 186,9	1 128,7	625,6	618,9	2 427,1
Autres produits de l'activité	20,2	13,0	12,1	6,1	29,4
Achats consommés	(409,6)	(405,1)	(209,3)	(227,6)	(882,3)
Charges de personnel	(277,1)	(257,8)	(135,6)	(148,8)	(575,9)
Charges externes	(268,9)	(215,3)	(115,5)	(116,4)	(464,0)
Impôts et taxes	(52,6)	(51,0)	(25,7)	(25,1)	(102,5)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(162,4)	(173,2)	(69,8)	(89,2)	(371,0)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués	(11,5)	(10,6)	(5,9)	(5,3)	(21,5)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	9,8	11,2	8,2	2,5	5,2
Autres produits d'exploitation	282,9	217,5	144,2	145,1	487,6
Autres charges d'exploitation	(129,0)	(88,3)	(99,2)	(47,9)	(188,9)
Résultat opérationnel courant	188,7	169,1	129,1	112,3	343,2
Autres produits opérationnels	-	-	-	-	-
Autres charges opérationnelles	(6,9)	(2,4)	(3,5)	(2,4)	(10,3)
Résultat opérationnel	181,8	166,7	125,6	109,9	332,9
Produits financiers	0,6	1,0	0,3	0,5	1,5
Charges financières	(1,4)	(1,5)	(0,9)	(0,9)	(3,0)
Coût de l'endettement financier net (-) / produit de l'excédent financier net (+)	(0,8)	(0,5)	(0,6)	(0,4)	(1,5)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(1,6)	(1,5)	(0,8)	(0,7)	(2,8)
Autres produits financiers	1,5	0,7	0,5	0,3	2,2
Autres charges financières	(7,8)	(7,2)	(4,0)	(3,2)	(7,9)
Impôt	(32,7)	(37,6)	(20,9)	(25,7)	(70,4)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(12,0)	(13,4)	(5,2)	(6,9)	(28,5)
Résultat net des activités poursuivies	128,4	107,2	94,6	73,3	224,0
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Résultat net	128,4	107,2	94,6	73,3	224,0
Résultat net part du Groupe	126,5	108,4	92,4	74,1	225,3
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1,9	(1,2)	2,2	(0,8)	(1,3)
Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros)	0,60	0,52	0,31	0,35	1,07
Résultat net part du groupe des activités poursuivies dilué par action (en euros)	0,60	0,51	0,32	0,35	1,07

Etat des produits et charges comptabilisés

(en millions d'euros)	1er semestre 2022	1er semestre 2021	Exercice 2021
Résultat net	128,4	107,2	224,0
Éléments non recyclables en résultat net			
Ecarts actuariels au titres des avantages postérieurs à l'emploi	5,7		2,6
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres		5,1	5,1
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	(1,4)		(0,7)
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées		0,4	0,4
Éléments recyclables en résultat net			
Réévaluation des actifs de couverture	(0,2)	0,5	(0,5)
Ecarts de conversion	2,0	1,9	2,8
Impôts sur éléments recyclables en résultat net		(0,1)	0,1
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées			
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	6,1	7,8	9,8
Produits et charges nets comptabilisés	134,5	115,0	233,8
<i>Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe</i>	132,6	116,2	235,1
<i>Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle</i>	1,9	(1,2)	(1,3)

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre	1er semestre	Exercice
		2022	2021	2021
Résultat net des activités poursuivies		128,4	107,2	224,0
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immo. corporelles et incorp. et aux prov. non courantes		166,4	179,3	378,7
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		11,5	10,5	18,6
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		(28,1)	(26,6)	(64,9)
Plus et moins-values de cessions d'actifs		(0,1)	(7,6)	(10,2)
Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		15,0	14,9	29,7
Dividendes des sociétés non consolidées		(0,1)	-	(0,1)
Impôts décaissés		(38,3)	(15,8)	(63,1)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines		32,7	37,6	70,4
CAF après coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés		287,4	299,5	583,1
Reclass. du coût de l'endettement fin. net / produit de l'excédent fin. net et des charges d'int. sur obligations loc.		2,4	2,0	4,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes ⁽¹⁾		(13,4)	(62,9)	55,1
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		276,4	238,6	642,5
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾		(139,0)	(121,5)	(330,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		-	0,2	1,5
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(2,4)	0,6	(1,3)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(0,5)	(0,2)	(0,3)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		-	5,1	5,1
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés		-	-	-
Prix d'acquisition des activités consolidées		(8,8)	(22,4)	(38,3)
Prix de cession des activités consolidées		52,8	28,0	38,0
Dettes nettes sur activités consolidées		0,2	-	8,0
Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées		(7,0)	1,2	(4,4)
Autres flux liés aux opérations d'investissements : var. prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées		(15,0)	24,8	13,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(119,7)	(84,2)	(308,7)
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		(18,4)	(3,4)	(11,3)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(94,7)	(94,7)	(94,7)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle		(1,4)	-	(2,5)
Variation des dettes financières courantes et non courantes	7	(4,5)	12,6	3,2
Remboursement des obligations locatives	7	(11,5)	(10,7)	(19,3)
Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locative		(2,6)	(1,8)	(4,8)
Autres flux liés aux opérations de financement		-	-	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(133,1)	(98,0)	(129,4)
INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES		0,5	0,2	0,7
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		24,1	56,6	205,1
Trésorerie nette à l'ouverture		379,7	174,6	174,6
Flux nets		24,1	56,6	205,1
Activités détenues en vue de la vente		(11,3)	-	-
Trésorerie nette à la clôture	7	392,5	231,2	379,7

(1) Actif courant - passif courant, hors impôts et hors dettes financières courantes et instruments financiers sur couverture de dettes classés en financement

(2) Dont droits audiovisuels Media et Newen pour respectivement -39.3 millions d'euros et -75 millions d'euros au 30 juin 2022 (-40,7 millions d'euros et -58,4 millions d'euros au 30 juin 2021).

Bilan consolidé - actif

ACTIF (en millions d'euros)	Notes	2022.06	2021.12	2021.06
Goodwill	5	710,6	799,7	794,3
Immobilisations incorporelles		326,4	364,6	310,0
Immobilisations corporelles		222,8	221,5	218,3
Droits d'utilisation des actifs loués		74,8	58,5	75,2
Coentreprises et entités associées	6	15,5	16,5	13,8
Autres actifs financiers non courants		17,4	15,3	20,0
Impôts différés actifs		-	-	-
ACTIF NON COURANT		1 367,5	1 476,1	1 431,6
Stocks		445,0	443,9	487,5
Avances et acomptes versées sur commandes		154,3	121,5	121,2
Clients et comptes rattachés		724,2	830,2	793,6
Actifs sur contrats clients		-	-	-
Actifs d'impôt courants		-	-	-
Autres créances courantes		449,8	465,7	466,6
Instruments financiers - Couverture des dettes financières		-	-	0,1
Autres actifs financiers courants		0,8	0,2	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	394,6	384,0	239,5
ACTIF COURANT		2 168,7	2 245,5	2 108,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente		198,0	-	-
TOTAL ACTIF		3 734,2	3 721,6	3 540,2
Endettement financier net (-)/Excédent financier net (+)		245,2	198,5	34,3

Bilan consolidé – passif

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	<i>Notes</i>	2022.06	2021.12	2021.06
Capital social		42,1	42,1	42,1
Primes et réserves		1 640,2	1 499,0	1 474,6
Réserve de conversion		3,7	1,7	1,4
Actions propres détenues		-	-	-
Résultat net part du Groupe		126,5	225,3	108,4
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		1 812,5	1 768,1	1 626,5
Participations ne donnant pas le contrôle		0,2	(1,2)	(4,2)
CAPITAUX PROPRES		1 812,7	1 766,9	1 622,3
Dettes financières non courantes	7	107,4	109,3	138,5
Obligations locatives non courantes	7	63,6	44,0	59,7
Provisions non courantes		39,8	46,2	60,5
Impôts différés passifs		22,5	29,6	19,2
PASSIF NON COURANT		233,3	229,1	277,9
Dettes financières courantes	7	39,9	71,9	58,4
Obligations locatives courantes	7	15,5	19,7	21,4
Fournisseurs et comptes rattachés		635,3	686,2	657,4
Passifs sur contrats clients		28,8	40,5	38,0
Provisions courantes		21,9	27,2	15,8
Autres passifs courants		866,2	874,1	822,2
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		2,1	4,3	8,3
Passifs d'impôt courants		2,0	0,4	18,4
Autres passifs financiers courants		2,3	1,3	0,1
PASSIF COURANT		1 614,0	1 725,6	1 640,0
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente		74,2	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		3 734,2	3 721,6	3 540,2

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Note Annexe	Capital - Prime d'émission	Réserves liées au capital et report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL GROUPE	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2020 RETRAITEE ⁽¹⁾	62,3	1 345,0	269,5	-	(70,3)	1 606,5	(0,8)	1 605,7
Mouvements premier semestre 2021								
Résultat net	-	-	108,4	-	-	108,4	(1,2)	107,2
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	7,8	7,8	-	7,8
Résultat net et produits et charges comptabilisés	-	-	108,4	-	7,8	116,2	(1,2)	115,0
Opérations nettes sur capital et réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle	-	-	11,4	-	-	11,4	(3,7)	7,7
Distribution	-	-	(94,7)	-	-	(94,7)	-	(94,7)
Paiement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	-	-	(3,0)	-	-	(3,0)	1,5	(1,5)
SITUATION AU 30 JUIN 2021	62,3	1 345,0	291,6	-	(62,5)	1 636,4	(4,2)	1 632,2
Mouvements de juillet à décembre 2021								
Résultat net	-	-	116,9	-	-	116,9	(0,1)	116,8
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	2,0	2,0	-	2,0
Résultat net et produits et charges comptabilisés	-	-	116,9	-	2,0	118,9	(0,1)	118,8
Opérations nettes sur capital et réserves	-	(294,2)	294,2	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle	-	-	(8,2)	-	-	(8,2)	3,6	(4,6)
Distribution	-	-	-	-	-	-	(2,5)	(2,5)
Paiement fondé sur des actions	-	-	1,6	-	-	1,6	-	1,6
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	-	-	19,4	-	-	19,4	2,0	21,4
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2021	62,3	1 050,8	715,5	-	(60,5)	1 768,1	(1,2)	1 766,9
Mouvements premier semestre 2022								
Résultat net	-	-	126,5	-	-	126,5	1,9	128,4
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	6,1	6,1	-	6,1
Résultat net et produits et charges comptabilisés	-	-	126,5	-	6,1	132,6	1,9	134,5
Opérations nettes sur capital et réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle	-	-	(0,9)	-	-	(0,9)	-	(0,9)
Distribution	-	-	(94,7)	-	-	(94,7)	(1,3)	(96,0)
Paiement fondé sur des actions	-	-	0,8	-	-	0,8	-	0,8
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	-	-	6,6	-	-	6,6	0,8	7,4
SITUATION AU 30 JUIN 2022	62,3	1 050,8	753,8	-	(54,4)	1 812,5	0,2	1 812,7

(1) Les capitaux propres au 31 décembre 2020 ont été retraités des effets de l'application des conclusions de l'IFRS IC relatives à la méthodologie du calcul de la période d'acquisition des droits prise en compte dans l'évaluation de la provision pour indemnité fin de carrière.

Notes annexes aux états financiers consolidés

1 Faits marquants

1-1. Projet de fusion des activités de TF1 et M6

Le 17 mai 2021, TF1, M6, Bouygues et RTL Group ont annoncé avoir conclu des protocoles d'accord d'entrée en négociations exclusives pour fusionner les activités de TF1 et M6 et créer un groupe de médias français d'envergure. Sur la base des chiffres proforma 2020, le chiffre d'affaires de l'entité fusionnée s'élèverait à environ 3,4 milliards d'euros et le résultat opérationnel courant combiné serait de l'ordre de 460 millions d'euros.

Bouygues et RTL Group soutiennent l'opération, à l'issue de laquelle ils détiendraient respectivement 30% et 16% du nouveau groupe, après acquisition par Bouygues auprès de RTL Group de 11% du nouveau groupe pour un montant de 641 millions d'euros. Bouygues serait l'actionnaire de contrôle et agirait en partenariat stratégique avec RTL Group dans le cadre d'une action de concert.

Cette opération a été approuvée à l'unanimité par les Conseils d'administration de TF1, Bouygues et RTL Group et le Conseil de surveillance de M6, ainsi que par les instances représentatives du personnel de Bouygues, TF1 et M6 le 24 juin 2021, ce qui a abouti à la signature des accords entre le groupe Bouygues et RTL Group d'une part et TF1 et M6 le 8 juillet 2021.

La réalisation définitive de l'opération, qui devrait intervenir d'ici fin 2022, reste soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier les autorisations des autorités compétentes (ADLC, ARCOM), pour lesquelles les travaux sont en cours, et à la tenue des assemblées générales des groupes TF1 et M6.

Le 28 février 2022, le Groupe TF1 a annoncé avoir reçu une promesse d'achat de la chaîne TFX (canal 11 de la TNT) d'Altice Media et lui avoir consenti une exclusivité. Le Groupe TF1 a annoncé la finalisation avec Altice des accords relatifs à cette cession le 8 avril 2022, dans le cas où le projet de fusion avec le Groupe M6 serait autorisé.

La réalisation de cette opération est conditionnée :

- à l'autorisation des autorités compétentes (Autorité de la Concurrence et Arcom), ET
- à la réalisation du projet de fusion entre le Groupe TF1 et le Groupe M6.

A la suite d'une décision prise le 19 juillet 2022, l'Autorité de la concurrence a indiqué sur son site le 22 juillet 2022 donner son autorisation au rachat de TFX par Altice. L'institution n'a toutefois pas publié l'intégralité de la décision et précise que celle-ci peut faire l'objet d'un recours.

La chaîne TFX restera ainsi intégralement contrôlée par le Groupe TF1 tout au long de l'année 2022. La cession de TFX s'inscrirait dans le cadre du projet de fusion des groupes TF1 et M6, annoncé le 17 mai 2021. Elle contribuerait à ce que le groupe combiné, conformément à la législation, n'édite pas davantage que sept chaînes nationales sur la TNT.

Par ailleurs, les Groupes TF1 et M6 ont signé un accord avec France Télévisions en date du 24 mars 2022, concernant le rachat de la participation de 33,33% de France Télévisions dans Salto, le service de vidéo à la demande par abonnement détenu à parts égales par France Télévisions, TF1 et M6, dans le cas où le projet de fusion avec le Groupe M6 serait autorisé.

Par cet accord, les Groupes TF1 et M6 s'engagent, en cas de réalisation de leur projet de fusion, à racheter la participation de 33,33% de France Télévisions pour une valeur définitive de 45 m€.

Salto reste contrôlée conjointement par ses trois actionnaires tout au long de l'exercice 2022 pour poursuivre le développement de la plateforme.

Le Groupe TF1 a décidé de comptabiliser les coûts externes relatifs au projet de fusion de TF1 et M6 en autres charges opérationnelles. A fin juin 2022, le montant des charges liées à cette opération s'élève à 6,9 millions d'euros.

Les services de l'instruction de l'Autorité de la concurrence ont remis leur rapport dans le cadre de cette opération courant juillet 2022. Dans ce rapport, qui ne préjuge pas de la décision finale du Collège de l'Autorité, les services d'instruction considèrent que l'opération soulève des problèmes de concurrence significatifs (en particulier sur le marché de la publicité). La nature et l'étendue des remèdes requis dans le rapport d'instruction feraient perdre toute pertinence au projet des parties qui, dans ce cas, l'abandonneraient. Les parties, qui entendent maintenir leur projet tel qu'il a été présenté, vont répondre dans les trois semaines à l'Autorité. Les auditions devant le Collège de l'Autorité de la concurrence sont prévues les 5 et 6 septembre 2022.

1-2. Cession de Gamed

Le Groupe TF1 a cédé le 22 juin 2022 les entités de Gamed, spécialisées dans le marketing digital, au fonds HLD, conformément à la stratégie évoquée précédemment de recentrage autour des activités d'éditeurs de contenus, de streaming multicanal et de production. Cette opération conduit à la déconsolidation des entités Gamed au 30 juin 2022.

1-3. Accord avec le Groupe Reworld Media en vue de la cession de l'activité Publishers du pôle Media digital et entrée en négociations exclusives avec la société Future Technology Retail en vue de la cession des entités Ykone et de ses activités de marketing d'influence

Le 28 juin 2022, TF1 a signé un accord en vue de céder les activités Publishers du pôle Media digital au Groupe Reworld Media. Ces activités Publishers regroupent notamment les marques Aufeminin, Marmiton, Doctissimo, et les Numériques.

Cette cession intervient dans un contexte où, d'une part, le Groupe TF1 souhaite se concentrer sur ses activités d'éditeur de contenus, de streaming multicanal et de production, et où d'autre part, les activités digitales display et opérations spéciales connaissent de nouvelles mutations conduisant à un mouvement de consolidation. Le Groupe Reworld s'est engagé à reprendre l'ensemble des collaborateurs du pôle. Le projet de cession a été présenté aux instances représentatives du Groupe TF1. La réalisation définitive de l'opération reste soumise aux conditions suspensives habituelles en la matière, en particulier l'autorisation de l'Autorité de la Concurrence, décisions qui n'auront pas de caractère suspensif pour la réalisation du projet. Elle est attendue sur le second semestre 2022.

Le 21 juillet, TF1 a signé un accord d'entrée en négociations exclusives avec la société Future Technology Retail, en vue de céder les activités de marketing d'influence exercées par les entités Ykone. La réalisation de l'opération est attendue sur le second semestre 2022.

Les activités Publishers du pôle Media digital et les entités Ykone étant disponibles à la vente au 30 juin 2022, l'ensemble des actifs et passifs de ces entités ont été classés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5, pour 198 millions d'euros et 74 millions d'euros respectivement. La juste valeur estimée des actifs destinés à être cédés n'étant pas inférieure à leur valeur comptable, aucune perte de valeur de ces actifs n'a été constatée dans les comptes consolidés au 30 juin 2022.

1-4. Condamnation Molotov pour contrefaçon

Le groupe Molotov avait assigné le Groupe TF1 le 10 novembre 2020 devant le Tribunal de Commerce en dommages et intérêts pour déséquilibre de relations contractuelles et violation des engagements Salto.

Le 7 janvier 2022 le Tribunal judiciaire de Paris a condamné Molotov à 8.5 millions d'euros de dommages et intérêts. La décision étant exécutoire, les fonds ont été versés au groupe le 31 mars 2022. Le 16 février 2022, Molotov a fait appel de la décision. Compte tenu des éléments en sa possession et de l'analyse juridique établie, le Groupe a comptabilisé au 30 juin 2022 l'intégralité de ce montant en autres produits d'exploitation.

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2022

1-5. Conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine

Le 24 février 2022, un conflit militaire a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. TF1, ayant très peu d'activité dans ces deux pays, n'est pas directement impacté par le conflit en cours. En effet, en 2021, le Groupe TF1 a réalisé 87 milliers d'euros de chiffre d'affaires en Russie et 24 milliers d'euros en Ukraine.

Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant aux évolutions macro-économiques et à leurs répercussions directes et indirectes sur les activités et les résultats du Groupe.

1-6. Arrêt de la diffusion de la quotidienne « Plus Belle La Vie »

Au cours du 1er trimestre 2022, Newen a été informé par France Télévisions d'un possible arrêt de la diffusion de la quotidienne « Plus Belle La Vie ». Le 5 mai 2022, la direction de France Télévisions a publié un communiqué annonçant officiellement la fin de PBLV et de sa diffusion à l'antenne courant novembre 2022. Depuis ces annonces, Newen recherche activement un autre client pour la production PBLV. Depuis les échanges et négociations se poursuivent entre les parties pour faire en sorte qu'un arrêt de cette production ait un effet limité sur l'exercice en cours.

2 Principes et méthodes comptables

2-1. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2022 intègrent les comptes de TF1 SA et de ses filiales et coentreprises ainsi que les participations du Groupe dans les entreprises associées. Ces comptes ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 10 mars 2022 auprès de l'AMF sous le numéro D.22-0082.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'IFRS Interpretation Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le Standing Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2022, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

2-2. Nouvelles normes IFRS

2-2-1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne d'application obligatoire ou pouvant être appliqués par anticipation pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022

Au 30 juin 2022, le Groupe a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2021, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2022.

Amendements à IAS 37

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié des amendements à IAS 37 relatifs à l'évaluation des contrats onéreux. Ces amendements précisent les coûts à prendre en comptes lorsque l'entité établit le « coût d'exécution » du contrat pour déterminer s'il s'agit d'un contrat déficitaire. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

Amendements à IAS 16

Le 2 juillet 2021, l'IASB a publié des amendements à IAS 16 relatifs à la comptabilisation des produits générés par une immobilisation pendant son transfert sur site ou sa mise en état. Ces amendements interdisent à une entité de déduire ces produits du coût de l'immobilisation. L'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. L'impact n'est pas significatif pour le Groupe.

Conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38

L'analyse de l'impact des conclusions de l'IFRS IC relatives à IAS 38 citées en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2021 reste en cours, dans la mesure où une part des coûts de configuration et customisation liés à la mise en place d'un logiciel en SAAS affecte les entités concernées par les évolutions de périmètre présentées en 1. Faits Marquants.

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2022

Cette analyse sera finalisée sur le deuxième semestre 2022. Les coûts de configuration et customisation de tout logiciel mis en place à partir du 1er janvier 2022 sont comptabilisés selon les conclusions de l'IFRS IC.

2-3. Changements de méthode comptable

En 2022, le Groupe n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables.

2-4. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés condensés du groupe TF1 implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes ou raisonnables. Certains faits et circonstances ultérieurs pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- dépréciation des droits audiovisuels, immobilisés et détenus en stocks ;
- dépréciation des goodwill en cas d'indice de perte de valeur ;
- dépréciation des programmes et droits de diffusion ;
- évaluation des provisions.

Ces estimations ont été réalisées selon les mêmes démarches d'évaluation qu'à fin. A la date d'arrêté des comptes, la Direction considère que ces estimations intègrent au mieux les éléments d'information dont elle dispose.

2-5. Saisonnalité

Les recettes publicitaires durant les périodes janvier / février et juillet / août sont traditionnellement plus faibles en volume que celles des autres mois de l'année. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

3 Secteurs opérationnels

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées en domaines d'activités stratégiques et gérées suivant la nature des produits et services vendus aux différentes clientèles du Groupe. Cette segmentation en secteurs d'activité sert de base à la présentation des données internes de gestion de l'entreprise et est utilisée par le décideur opérationnel du Groupe dans le suivi des activités. Ces secteurs opérationnels correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

La Direction évalue la performance de ces secteurs à partir du résultat opérationnel courant. Les résultats, actifs, et passifs des secteurs comprennent les éléments directement ou indirectement attribuables à un secteur d'activité. Les investissements bruts d'exploitation sectoriels correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles qui viennent accroître les postes d'actifs correspondants. Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux conditions normales de marché.

Media

Le secteur Media regroupe l'ensemble des chaînes TV et des activités d'édition de contenus et de communautés thématiques via internet du Groupe, les activités de création de contenus et d'achat d'audiences via des contenus thématiques mis en ligne, le développement et la diffusion de talents via les chaînes vidéo sur internet (Multi Channel Network « MCN »), ainsi que les filiales ayant pour activité la production et l'acquisition de droits audiovisuels pour le compte des chaînes TV du Groupe, en lien avec la réglementation des Antennes.

Les revenus de ces activités sont issus principalement de la vente d'espaces publicitaires, au travers de contrats de régie de gré à gré et de plateformes d'enchères programmatiques mais également des contenus et des services mis à disposition par les chaînes du Groupe auprès des opérateurs câbles, satellite et ADSL, et via les opérations d'interactivité, au sein des programmes diffusés.

Par ailleurs, ce secteur inclut également :

- les activités d'agences et de marketing digital qui regroupent les prestations de services à destination des clients du Groupe annonceurs digitaux, telles que notamment les prestations d'agences publicitaires, le développement et le ciblage d'audience via les sites de e-commerce et les réseaux sociaux, et les services d'affiliation. Comme indiqué dans la note 1. Faits Marquants, les activités d'agence et de marketing digital de Gamed ont été cédées sur le 2^{ème} trimestre 2022. Les activités Publishers du Pôle Media digital ainsi que les activités de marketing d'influence d'Ykone sont par ailleurs en cours de cession comme indiqué dans cette même note. Et ;
- les activités de divertissement (musique, événements, licences, accompagnement d'artistes) qui contribuent à la valorisation des contenus audiovisuels du Groupe et la commercialisation de boxes, de magazines et d'événements physiques avec le concours d'annonceurs clients du Groupe.

Newen Studios

Ce secteur regroupe les filiales de contenus dont l'activité est majoritairement destinée à produire, à acquérir, à développer et à distribuer des droits audiovisuels (cinématographiques, fictions, téléfilms, animation, reportages, flux...), pour une exploitation indépendante des activités de diffuseur du Groupe.

Les revenus sont constitués de la rémunération des cessions de droits de diffusion et de tout autre droit d'exploitation en France et à l'international.

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2022

(en millions d'euros)	MEDIA		NEWEN STUDIOS		TOTAL GROUPE TF1	
COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06	2022.06	2021.06
Chiffre d'affaires des secteurs	1 034,8	991,1	180,2	165,5	1 215,0	1 156,6
Eliminations opérations intersecteurs	(6,3)	(7,7)	(21,8)	(20,2)	(28,1)	(27,9)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF GROUPE	1 028,5	983,4	158,4	145,3	1 186,9	1 128,7
<i>Dont Chiffre d'affaires Publicitaire</i>	815,5	802,4	0,0	0,1	815,5	802,5
<i>Dont Chiffre d'affaires Autres</i>	213,0	181,0	158,4	145,2	371,4	326,2
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	171,3	147,4	17,4	21,7	188,7	169,1
<i>% marge opérationnelle contributive Groupe</i>	16,7%	15,0%	11,0%	14,9%	15,9%	15,0%
<i>Charges d'intérêts sur obligations locatives</i>	(0,9)	(1,1)	(0,7)	(0,3)	(1,6)	(1,5)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT après loyer	170,5	146,3	16,7	21,4	187,2	167,6
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	(10,9)	(12,8)	(1,1)	(0,5)	(12,0)	(13,3)

Le résultat opérationnel courant après loyer correspond au résultat opérationnel courant après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives.

4 Décomposition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe TF1 à fin juin 2022 se décompose de la manière suivante :

2022.06		(en millions d'euros)	2022.06	2021.06	Var M€	Var %
	68.7%	Recettes publicitaires	815.5	802.4	13.1	2%
		<i>dont Chiffre d'affaires publicitaire digital (1)</i>	65.1	63.1	2.0	3%
	17.9%	Autres recettes	213.0	181.0	32.0	18%
		Media	1,028.5	983.4	45.1	5%
	6.2%	Newen France	73.5	86.6	(13.1)	-15%
	7.2%	Newen Etranger	84.9	56.5	28.4	50%
		Revenus jeux, musique, spectacles, vente à distance (2)	-	2.2	(2.2)	-100%
		Newen Studios	158.4	145.3	13.1	9%
		Chiffre d'affaires total	1,186.9	1,128.7	58.2	5%

(1) Chiffre d'affaires publicitaire digital regroupant le chiffre d'affaires publicité de MyTF1/LCI et celui des sites de l'ancien Pôle Digital

(2) Pôle TF1 Games maintenu dans le secteur Studios et Divertissements, devenu Newen Studios, jusqu'à cession en avril 2021

5 Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le groupe TF1 a décidé, pour les acquisitions de la période, de ne pas réévaluer les intérêts minoritaires à la juste valeur, les goodwill sont en conséquence comptabilisés à l'actif du bilan en quote-part Groupe uniquement (méthode du goodwill partiel).

<i>(en millions d'euros)</i>	Media	Newen Studios	Digital	TOTAL
Goodwill au 1er janvier 2021	408,4	190,6	187,3	786,3
Acquisitions	-	15,1 ⁽²⁾	-	15,1
Cessions	(7,9) ⁽¹⁾	-	-	(7,9)
Change	-	0,8	-	0,8
Ajustement	-	-	-	-
Reclassement	(187,3)	-	(187,3) ⁽³⁾	-
Dépréciation	-	-	-	-
Goodwill au 30 juin 2021	587,8	206,5	-	794,3
Goodwill au 1er janvier 2022	586,1	213,6	-	799,7
Acquisitions	-	5,2 ⁽⁴⁾	-	5,2
Cessions	(36,5) ⁽⁵⁾	-	-	(36,5)
Change	-	0,9	-	0,9
Ajustement	-	0,3	-	0,3
Reclassement	(59,0) ⁽⁶⁾	-	-	(59,0)
Dépréciation	-	-	-	-
Goodwill au 30 juin 2022	490,6	220,0	-	710,6

⁽¹⁾ Au 1^{er} trimestre 2021, la société Alfemminile basée en Italie et le fonds de commerce d'Onmeda qui appartenait à la société allemande Gofeminin.de ont été cédés. Ces deux transactions ont été analysées comme des transactions entrant dans le champ d'IFRS 3 et ont donné lieu à des sorties de goodwill ;

⁽²⁾ Au 2^{ème} trimestre 2021, le Groupe a fait l'acquisition de 65% du Groupe espagnol Izen, générant un goodwill provisoire de 15,1 m€ ;

⁽³⁾ Au 2^{ème} trimestre 2021, le secteur Digital a été regroupé dans le secteur Media

⁽⁴⁾ Au 2^{ème} trimestre 2022, le Groupe a fait l'acquisition de 60% du Groupe espagnol IndaloMedia, spécialisé dans la production de programmes de divertissement, générant un goodwill provisoire de 4,8 m€

⁽⁵⁾ Au 2^{ème} trimestre 2022, le Groupe a cédé les entités Gammed. Cette transaction a été analysée comme entrant dans le champ d'IFRS 3 et a donné lieu à une sortie de goodwill ;

⁽⁶⁾ Au 2^{ème} trimestre 2022, le Groupe a signé un accord avec Reworld Media en vue de la cession de ses activités Publishers et avec la société Future Technology Retail concernant la cession des activités de marketing d'influence d'Ykone, comme évoqué au 1. Faits Marquants, et a en conséquence reclassé tous les actifs et passifs correspondant en « actifs ou activités détenus en vue de la vente » et en « passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » conformément à IFRS 5

6 Participations dans les coentreprises et les entreprises associées

Le détail des participations dans les coentreprises et les entreprises associées est présenté dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Extension TV 50%	Salto (1) 33,33%	Autres	TOTAL
1^{er} janvier 2021	10,6	-	0,4	11,0
Quote-part de résultat	0,6	(13,3)	(0,5)	(13,2)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Dividendes versés	(1,7)	-	-	(1,7)
Variation de périmètre et reclassement	-	13,3	4,4 (2)	4,4
Autres	-	-	-	13,3
30 juin 2021	9,5	-	4,3	13,8
1^{er} janvier 2022	9,6	-	6,9	16,5
Quote-part de résultat	0,1	(12,0)	(2,0)	(13,9)
Provision pour dépréciation	-	-	-	-
Dividendes versés	(0,9)	-	-	(0,9)
Variation de périmètre et reclassement	-	12,0	1,8 (3)	13,8
Autres	-	-	-	-
30 juin 2022	8,9	-	6,6	15,5

(1) En 2022, comme en 2021 et 2020, Salto étant financé essentiellement par compte-courant d'associé (assimilé à des quasi-fonds propres), ce prêt est inscrit en participation dans les co-entreprises à hauteur de la quote-part de résultat de la période, le solde étant présenté en autres actifs financiers non courants.

(2) En 2021, l'augmentation de 4,4 m€ sur la ligne « variations de périmètre et reclassement » correspond notamment à des acquisitions du pôle Newen Studios, et à la participation résiduelle de 20% conservée dans la société Alfemminile.

7 Définition de l'endettement financier net / excédent financier net

L'endettement financier net (-) / excédent financier net (+) du Groupe est constituée des éléments suivants :

- La trésorerie nette, comprenant les disponibilités, dépôts à vue, équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et comptes courants passifs,
- L'endettement financier brut, comprenant les passifs financiers à long terme et à court terme,
- Les actifs financiers contractuellement affectés au remboursement de dettes financières.

L'endettement financier net/excédent financier net n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

La notion d'endettement financier net (-) / excédent financier net (+), peut être détaillée de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2021.12	Ecart de Changement de conversion de périmètre		Flux de trésorerie (1)	JV en capitaux et résultat	Activités détenues en vue de la vente	Autres variations	2022.06
Trésorerie et équivalents de trésorerie	384,0	0,3	(7,3)	29,0		(11,4)		394,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-							-
Trésorerie passive	(4,3)		0,3	1,8		0,1		(2,1)
Trésorerie disponible	379,7	0,3	(7,0)	30,8		(11,3)	-	392,5
Instruments financiers dérivés de taux actifs	-							-
Instruments financiers dérivés de taux passifs	-							-
Juste valeur des instruments dérivés de taux	-							-
Emprunts long terme	(109,3)	(3,1)	(3,1)	(1,9)	(3,1)	7,5	5,6	(107,4)
Dettes financières court terme hors trésorerie passive(2)	(71,9)	0,1	-	6,4	(0,7)	1,4	24,8	(39,9)
Endettement brut	(181,2)	(3,0)	(3,1)	4,5	(3,8)	8,9	30,4	(147,3)
Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-)	198,5	(2,7)	(10,1)	35,3	(3,8)	(2,4)	30,4	245,2
Obligations locatives (3)	(63,7)		1,0	11,5		(1,3)	(26,6)	(79,1)
Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-) y compris obligations locatives	134,8	(2,7)	(9,1)	46,8	(3,8)	(3,7)	3,8	166,1

(1) Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement de l'exercice 2022 de 4,5 m€ analysés dans l'état des flux de trésorerie se décomposent en une augmentation de 8,5 m€ et une diminution de 13,0 m€

(2) Les autres variations des dettes financières court terme hors trésorerie passive incluent principalement le rachat de puts minoritaires de filiales du secteur Newen Studios.

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2022

⁽³⁾ Les autres variations des obligations locatives sur S1 2022 (26.6) m€ correspondent à la mise à disposition sur T1 2022 des locaux du nouveau contrat de bail de Newen signé en 2021, qualifié de contrat de location au regard d'IFRS 16, présenté en engagements hors bilan au 31 décembre 2021 (voir note 9.1.2 - Engagements contractuels réciproques des états financiers annuels 2021)

Au 30 juin 2022, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 1 100 millions d'euros, dont 190 millions d'euros pour le pôle Newen. Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 juin 2022, les tirages ont été réalisés à hauteur de 71 millions d'euros pour le pôle Newen.

Le rapprochement entre le poste de trésorerie du tableau de flux de trésorerie et le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan est présenté dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	2022.06	2021.12
Trésorerie et équivalent de trésorerie au bilan	394,6	384,0
Trésorerie sur actifs en cours de cession	-	-
Comptes courants de trésorerie passifs	-	-
Concours bancaires courants	(2,1)	(4,3)
Trésorerie de clôture du tableau de flux de trésorerie	392,5	379,7

8 Dividendes distribués

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action qui a été versé par le Groupe le 25 avril 2022 au titre de l'exercice 2021.

	Versé en 2022	Versé en 2021
Dividende total (en millions d'euros)	94,7	94,7
Dividende par action ordinaire (en euro)	0,45	0,45

9 Actifs et passifs destinés à être cédés

Comme indiqué en 1. Faits marquants, les actifs et passifs relatifs aux activités Publishers et aux activités d'influenceur marketing, présentées au sein du Pôle Media, ont été classés en actifs et passifs destinés à être cédés dans la mesure où les conditions d'application de la norme IFRS 5 sont réunies au 30 juin. Le Groupe TF1 ne considère pas que ces activités répondent à la définition d'activité abandonnée d'IFRS 5. Ces activités ne font donc pas l'objet d'un retraitement dans le compte de résultat consolidé ainsi que dans le tableau des flux de trésorerie.

Conformément à IFRS 5, les actifs et passifs détenus en vue de la vente de ces activités Publishers et de marketing d'influence sont présentés séparément des autres actifs et passifs sur des lignes spécifiques de l'état de situation financière au 30 juin 2022, précisément sur les lignes « Actifs ou activités détenues en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente ». Ils sont évalués, à cette date, au plus faible de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cession. Au 30 juin 2022, la comparaison entre ces deux éléments ne fait apparaître aucune perte de valeur.

Le tableau ci-après détaille les différents impacts au bilan consolidé du reclassement IFRS 5 :

TF1 - Comptes consolidés et annexe – 1er semestre 2022

ACTIF (en millions d'euros)	2022.06 avant retraitement IFRS 5	IFRS 5	2022.06 publié
Goodwill	769,6	(59,0)	710,6
Immobilisations incorporelles	373,0	(46,6)	326,4
Immobilisations corporelles	224,1	(1,3)	222,8
Droits d'utilisation des actifs loués	76,1	(1,3)	74,8
Coentreprises et entités associées	15,5	(0,0)	15,5
Autres actifs financiers non courants	18,3	(0,9)	17,4
Impôts différés actifs	0,8	(0,8)	0,0
ACTIF NON COURANT	1 477,4	(109,9)	1 367,5
Stocks	445,0		445,0
Avances et acomptes versées sur commandes	156,7	(2,4)	154,3
Clients et comptes rattachés	773,2	(49,0)	724,2
Actifs sur contrats clients	0,0		0,0
Actifs d'impôt courants	1,9	(1,9)	0,0
Autres créances courantes	473,0	(23,2)	449,8
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,0		0,0
Autres actifs financiers courants	0,8		0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	406,2	(11,6)	394,6
ACTIF COURANT	2 256,8	(88,1)	2 168,7
Actifs ou activités détenus en vue de la vente		198,0	198,0
TOTAL ACTIF	3 734,2		3 734,2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros)	2022.06 avant retraitement IFRS 5	IFRS 5	2022.06 publié
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	1 812,5		1 812,5
Participations ne donnant pas le contrôle	0,2		0,2
CAPITAUX PROPRES	1 812,7		1 812,7
Dettes financières non courantes	114,9	(7,5)	107,4
Obligations locatives non courantes	63,9	(0,3)	63,6
Provisions non courantes	43,1	(3,3)	39,8
Impôts différés passifs	32,0	(9,5)	22,5
PASSIF NON COURANT	253,9	(20,6)	233,3
Dettes financières courantes	41,3	(1,4)	39,9
Obligations locatives courantes	16,5	(1,0)	15,5
Fournisseurs et comptes rattachés	663,4	(28,1)	635,3
Passifs sur contrats clients	31,8	(3,0)	28,8
Provisions courantes	22,9	(1,0)	21,9
Autres passifs courants	885,3	(19,1)	866,2
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	2,4	(0,3)	2,1
Passifs d'impôt courants	1,6	0,4	2,0
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	-		-
Autres passifs financiers courants	2,3		2,3
PASSIF COURANT	1 667,5	(53,5)	1 614,0
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente		74,2	74,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 734,1	-	3 734,2

10 Événements postérieurs à la clôture

Entrée en négociations exclusives avec la société Future Technology Retail en vue de la cession des entités Ykone et de ses activités de marketing d'influence.

Comme indiqué en 1. Faits Marquants, le Groupe TF1 est entré en négociations exclusives en date du 21 juillet 2022 avec la société Future Technology Retail en vue de céder les activités de marketing d'influence réalisées par les entités Ykone.

Le Groupe a estimé que les conditions requises par IFRS 5 étaient réunies en date du 30 juin 2022 pour reclasser dès maintenant l'ensemble des actifs et passifs des entités Ykone en « actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan. La réalisation de l'opération est attendue sur le 2ème semestre 2022. La juste valeur estimée des actifs destinés à être cédés n'étant pas inférieure à leur valeur comptable, aucune perte de valeur de ces actifs n'a été constatée dans les comptes consolidés au 30 juin 2022.

Projet de fusion des activités de TF1 et M6

Les informations relatives à la remise du rapport des services de l'instruction de l'Autorité de la concurrence sont présentées en 1. Faits marquants.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'a été identifié.

3. Rapport des commissaires aux comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - période du 1er janvier au 30 juin 2022

MAZARS

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8.320.000
784 824 153 RCS Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 RCS Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles et du Centre

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société TF1, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

TF1 - Rapport des commissaires aux comptes

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris-La Défense, le 27 juillet 2022,

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Marc Deslandes

Nicolas Pfeuty

Marc Biasibetti

Arnaud Ducap

4. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 27 juillet 2022

Le Président-Directeur Général

Gilles C. Pélisson

Télévision Française 1

Société anonyme au capital de 42 097 127 €– 326 300 159 R.C.S. Nanterre

Courrier à adresser à :

TF1 1 quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France

Tél : (33) 1 41 41 12 34

Siège social : 1, quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France

Contact

Département Relations Investisseurs

E-mail : comfi@tf1.fr

<http://www.groupe-tf1.fr/fr/investisseurs>

Tél : 33 1 41 41 49 73 Fax : 33 1 41 41 29 10